

reste plus que débris; le chasseur se réveille, reprend sa carnassière sans s'apercevoir de rien et se remet en route. Il a à peine fait dix pas que deux gendarmes se présentent.)

Bravo! c'est le bouquet!... Nous allons rire. La maréchaussée lui demande son port d'armes... il rouille d'un air triomphant et assuré... Il ne trouve rien, balbutie, pâlit, rougit... Ah! ah! ah!... Je ne céderais pas ma place pour les plus belles pâtées du monde!...

Les gendarmes se fâchent... Il barbotte... Total, procès verbal et condamnation au bout. Je suis vengé!...

Maintenant, en route? (Le chien prend ses pattes à son cou et se met à fuir.)

En route... Pour quel pays?... Pour Paris! Non, je craindrais que mon brusque retour dérangeât madame...

Allons à Fontainebleau retrouver mon vieux garde-chasse.

Il me battra peut-être, mais je le lécherai tant qu'il faudra bien qu'il me pardonne le chagrin qu'il m'a causé en me vendant.

Adieu, bourgeois! Je ne t'en veux pas, bourgeois. Tu ne sais pas ce que tu fais.

(Le chien disparaît à l'horizon.)

PIERRE VÉROD.

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles sont priées de le renvoyer.

QUEBEC:

SAMEDI, 9 MARS 1967.

CONFEDERATION.

A l'heure qu'il est la confédération est un fait accompli et une révolution seule changerait le système de gouvernement que nous impose l'Angleterre. Néanmoins, avant de passer sous une autre constitution, nous devons déclarer que pour nous ce changement, préparé de longue main par la métropole qui va encore nous tenir sous son sceptre de fer et de misère, est une menace constante et plus dangereuse que jamais contre notre race: contre cette race canadienne-française malheureusement trop divisée et par conséquent plus exposée encore à de terribles infortunes qu'aux jours, de si lugubre mémoire pourtant, où de farouches proconsuls anglais avaient pour mission de nous écraser et de nous perdre.

Alors au moins une union ferme et vigoureuse rendait inutiles les attaques de nos ennemis, et leurs coups, quelque violents qu'ils fussent, étaient toujours sans effet. Mais aujourd'hui que le démon de la cupidité est venu frapper à la porte d'un si grand nombre de nos compatriotes, aujourd'hui qu'au moyen de l'or et des places on a réussi à briser cette union, à diviser notre race, à rendre le peuple apathique et incrédule à toute profession de foi, la position n'est plus la même, notre force ne peut que décroître. Nous sentons qu'avant d'obtenir l'indépendance du Canada, but auquel tous les véritables amis du pays doivent tendre, il faut que, sentinelle avancée du peuple, la presse, au moins celle qui mérite réellement ce titre, celle qui est libre, soit de plus en plus attentive à suivre la marche des événements, à riposter vigoureusement et avec ensemble à toute tentative à pour détruire nos croyances nationales, et à abandonner ces discussions éises, qui ne servent qu'à aider les projets anglais, qu'à élargir la démarcation fatale qui sépare des compatriotes, des frères.

Dans une série d'articles sur la confédération publiés dans L'Électeur, il y a près d'un an, nous avons envisagé froidement cette question, et l'avons soumise avec franchise à nos lecteurs avec toutes ses déficiences et ses tendances sinistres, nous avons, pour ainsi dire, fait le tracé de cette question depuis son origine jusqu'à l'arbitrage impérial. Il n'est donc nullement nécessaire de la résumer aujourd'hui et de revoir la marche suivie par les hommes qui se sont emparés du pouvoir, ont conduit à leur guise, sans conseils, sans avis, suivant leur ambition désordonnée, la frêle barque du Canada.

n'est pas nécessaire, par exemple, d'examiner de nouveau la conduite tortueuse de ces hommes, qui d'une simple question à discuter à Charlottetown, firent tout à coup, et sous une pression étrangère, surgir un projet aux proportions gigantesques sur l'opportunité duquel on dut aussitôt s'assembler à Québec pour en venir brusquement à une décision: décision que l'on refusa néanmoins de faire connaître au peuple avant l'ouverture des Chambres en disant qu'alors il serait temps de connaître le projet et d'y faire des amendements. Il n'est pas nécessaire de se reporter encore à l'ouverture des Chambres en 65, où les ministres, en contradiction avec leur parole donnée, refusèrent tout amendement, et se rabattirent sur une autre promesse. Adoptez le projet tel quel, dirent-ils à leur majorité montonnaire, puis on soumettra les gouvernements locaux à la discussion et vous viendrez avec vos changements.

Crédule ou plutôt vendue, la Chambre consentit à cette nouvelle duperie, mais au jour de la discussion des gouvernements locaux nos représentants durent courber la tête devant le refus des ministres de faire aucun amendement. Pourtant nous nous trompons. Dans le but de plaire à l'Angleterre et pour favoriser ses nationaux nos ministres exigèrent d'abord un changement de la plus haute importance pour nous, ce fut le fractionnement du Bas-Canada et le don gratuit à une race étrangère, de 12 comtés bas-canadiens destinés à balancer notre prépondérance sur notre propre sol.

Dans le même temps, on s'en rappelle encore, les Anglais voyant une majorité si complaisante et si servile dans la Chambre demandèrent d'autres faveurs, et forcèrent nos ministres à soumettre un projet tendant à favoriser la minorité protestante du Bas-Canada, tout en refusant par une intolérance ridicule, la même protection à la minorité catholique du Haut-Canada. Par bonheur cette dernière exigence comblait la mesure et elle échoua par l'opposition énergique du clergé catholique. M. Galt fut même forcé de résigner son siège, l'affaire en resta là.

Pendant le parti anglais, certain de l'appui des ministres, ne se découragea pas et travailla à obtenir sa demande, et même davantage, au moyen de l'arbitrage impérial, c'est-à-dire au moyen de cette remise entre les mains de l'Angleterre, de toutes nos destinées, de tout notre avenir. De leur côté les ministres pour tenir dans une fausse sécurité le peuple qu'un dur passé avait rendu défiant envers la métropole promettaient solennellement qu'il ne serait fait aucun changement au projet adopté à la convention de Québec et approuvé par nos Chambres.

Qu'est-il résulté de cette promesse? qu'est il résulté de cette parole sacrée de M. Cartier jurant qu'il ne serait pas changé un iota au projet? Une duperie de plus. En effet de graves changements viennent d'avoir lieu, et pour toute sûreté, pour toute protection nous aurons le droit d'en appeler au gouvernement fédéral.

Devant un tel tribunal composé aux trois-quarts d'anglais protestants, qui doute que nous n'obtiendrons jamais justice pleine et entière.

Et pourtant la presse ministérielle si opposée elle-même, il n'y a pas trois mois, à tous ces nouveaux changements les endorse aujourd'hui, elle défend ses maîtres et ne rougit pas, après tant de mensonges, de palinodies, des contradictions ridicules et stupides, de représenter ces hommes comme les seuls capables de guider le peuple dans le chemin de l'honneur: comme si au contact de tant d'innombrables populations ne devaient pas être exposés à perdre tout ce qu'elles ont de nobles et généreux sentiments, tout ce qui vibre de grand et de vrai dans leur âme, au mot de patrie et d'honneur.

Ce n'est pas le peuple canadien qui, après avoir étudié sa position, examiné ses besoins, calculé ses ressources, a cru devoir demander ce changement de constitution; non, c'est le peuple anglais, si jaloux chez lui de tous ses droits, si fier de conduire ses propres affaires et d'employer ses revenus à sa guise, c'est lui qui nous impose une nouvelle constitution.

C'est l'Angleterre qui, sans consulter nos Chambres sans s'occuper si le peuple canadien approuve ou désapprouve les changements qu'elle fait au projet de Québec qui nous arrive tout changé, tout défiguré, dispose de nos revenus et fixe les salaires que recevront les nobles mendians qui doivent venir nous gouverner au point de vue de l'intérêt des marchands anglais et de leurs nationaux en Canada.

C'est elle qui vient de fixer le salaire de notre gouverneur-général à la modique somme de \$50,

000; la bagatelle d'environ \$1,000 par semaine, sans compter les nombreux extras.

C'est elle qui vient d'élever à plus de \$300,000 l'octroi annuel que devra recevoir le Nouveau-Brunswick. Bientôt les revenus entiers du gouvernement fédéral iront probablement s'engloutir dans ces provinces qu'on veut rendre aussi influentes que possible afin d'étendre le Bas-Canada français et catholique entre elles et le Haut-Canada, entre deux fanatismes, les pires le fanatisme religieux et le fanatisme national.

C'est elle qui change le nombre des Conseillers législatifs fixé par nos législatures et se réserve le droit de nommer au besoin six nouveaux sénateurs. Ce sera un moyen sûr de faire pencher la balance du côté que l'on voudra à un moment donné. Ne voyez-vous pas revenir cette odieuse époque où une poignée de vieillards malfaisants arrêtaient tout essor, comprimait toute noble initiative.

C'est elle enfin qui vient de trancher la question de l'éducation, en dépit de nos chambres, en dépit des protestations énergiques de nos évêques, protestations qui faillirent amener la chute du ministère et le forcèrent à abandonner cette question. En effet aujourd'hui on pourra dans chaque province du Haut et du Bas-Canada faire des lois sur l'éducation, mais dans chaque province la minorité aura droit d'en appeler de la décision du gouvernement local à celle du gouvernement fédéral qui résoudra la difficulté. Ya-t-il un homme honnête et sincère qui doute un instant que devant ce tribunal la minorité protestante du Bas-Canada sera certaine de tout obtenir, tandis que la minorité catholique du Haut-Canada se verra tout refuser.

Ainsi donc l'Angleterre va encore dominer dans la Confédération. Tout sera profit et intérêt pour elle dans cette continuation du lien colonial. Elle verra diminuer ses dépenses par le retrait de ses troupes, elle sera moins engagée au cas d'une guerre avec les États-Unis, et elle aura toujours à sa disposition ce vaste champ d'exploitation où elle continuera à répandre la misère, le manque d'ouvrage, l'épuisement des masses pour enrichir ses marchands. Elle fera, comme aux Indes, par exemple, où la misère est tellement affreuse qu'en une seule année, dans une seule province, la province de l'Oussa, sur une population de 4 à 5 millions d'âmes, 1 million, un quart de la population, est mort de faim et de misère. Elle fera comme dans ses grandes villes, comme à Londres, cette ville aux fortunes colossales et aux misères inénarrables, où existe la plus abjecte, la plus affreuse indigence, où des hommes, des femmes à demi-morts de faim, de froid n'ont pas même sur leur lit de douleur un morceau de pain pour apaiser leur faim ou calmer les poignantes supplications de leurs enfants affamés. Elle fera comme en Irlande... mais ne parlons pas de la malheureuse Irlande: ce cadavre galvanisé frissonne encore sous ses haillons et menace son meurtrier.

Ainsi l'Angleterre continue en Canada même, sur cette terre libre et heureuse de l'Amérique, à jeter ses misères, à semer son prolétariat; ainsi après avoir corrompu nos chefs politiques, elle s'empare malgré nous de nos revenus, et de nos richesses, elle va disposer par une loi de milice du sang de nos enfants; elle finira par leur faire donner l'éducation qui convient le mieux à ses instincts de haine contre nous, elle nous ôte enfin tout espoir dans les luttes, et l'on s'étonnera si on assure qu'avant quelques années, ce système n'aura enfanté que malheurs et désastres. Elle blesse les sentiments les plus intimes et les plus délicats du peuple en ce qui regarde son sang, son éducation, sa religion et sa fortune, et on nous blâmera de répudier ces décisions; et l'on voudrait que l'on eût confiance en nos ministres quand, pour obéir aux ordres de leurs maîtres ils ont semé la corruption partout, et ont fait réussir le projet de Confédération organisée par l'Angleterre en obtenant une majorité servile, en promettant à celui-ci des parts dans les chemins de fer futures, à celui-là un job magnifique dans les travaux publics, à un autre une place lucrative pour lui et ses enfants, à ces journalistes l'espoir d'un comté ou bourg pourri, à ces imprimeurs un patronage libéral, des annonces en foule, à tous enfin le prix de la trahison, le denier de Judas. Est-ce ainsi qu'agissaient les Papineau, les Bédard, les Viger? Non, alors par la différence des actes, jugez des hommes et de leur honnêteté.

Quoi l'on voudrait que l'on eût encore confiance dans de semblables hommes qui viennent